

# FICHE DE REVISION = L' ESSENTIEL

## Partie I – HABITER LA FRANCE

### Thème 3 - LE TERRITOIRE NATIONAL ET SA POPULATION

#### Capacités

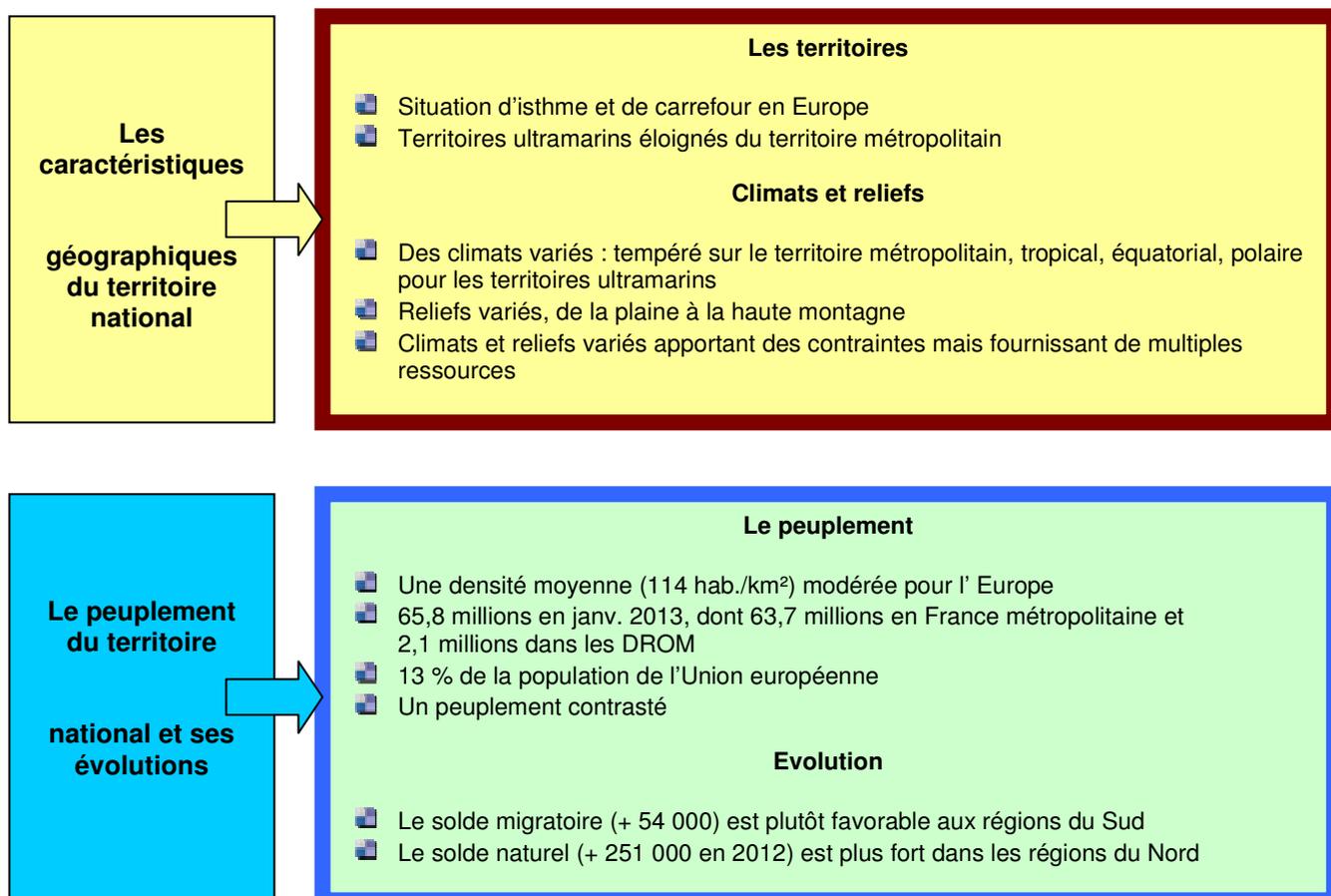
##### Localiser et situer:

- le territoire métropolitain et ultramarin en Europe et sur le planisphère
- les montagnes, les fleuves, les domaines bioclimatiques, les façades maritimes

##### Décrire et expliquer :

- la répartition de la population sur le territoire
- les dynamiques démographiques et spatiales actuelles

#### Connaissances essentielles



#### Notions et principes à maîtriser

**COM (une)** : collectivité d'outre-mer : territoires français situés hors de la métropole et qui bénéficient de davantage d'autonomie que les DROM : Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Terres australes et antarctiques françaises, Wallis-et-Futuna.

**DROM (un)** : DROM : les Départements et régions d'outre-mer ; ils sont au nombre de 5 (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion, Mayotte).

**Domaine climatique (un)** : Domaine bioclimatique : zone géographique définie par un ensemble de caractères climatiques et biologiques (flore, faune, sols...) associés.

**Espérance de vie (l')** : durée moyenne de vie.

**Fécondité (la)** : nombre moyen d'enfants par femme.

**Peuplement (le)** : manière dont une population se répartit sur le territoire.

**Solde migratoire (le)** : différence entre les entrants et les sortants pour une région ou pour un pays.

**Solde naturel (le)** : différence entre les naissances et les décès dans une région ou un pays.

**Territoire métropolitain (le)** : territoire de la France qui se situe en Europe (France continentale).

**Territoires nationaux** : territoire français composé d'un territoire métropolitain et de territoires ultramarins.

**Territoires ultramarins (les)** : les territoires français d'outre-mer éloignés du territoire métropolitain.

**ZEE (une)** : zone économique exclusive, espace marin (370 km autour des côtes), sur lequel un État a seul le droit d'exploiter les ressources (pêche, exploitation des gisements sous-marins).

# Repères géographiques pour le brevet (à connaître par cœur)

## Acteurs

- Etat
- Région
- Préfet d'un DROM
- Emigrés
- Entreprises
- Citoyens

## Chiffres clés

- Territoire métropolitain superficie 547 030 km<sup>2</sup>
- Territoire national superficie 670 922 km<sup>2</sup>
- Côtes 3427 km (métropole)
- ZEE 11 035 000 2<sup>ème</sup> après les USA (soit 990 307 dans l'UE et 9 165 528 hors UE)

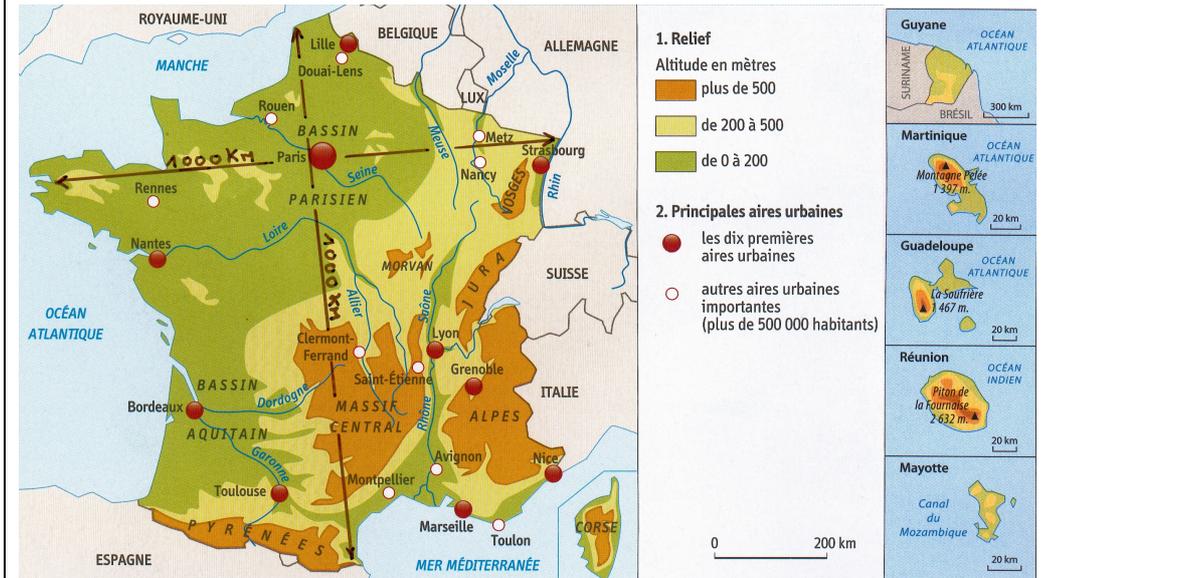
- Peuplement (2012) 65 350 000
- Prévision 2050 71 000 000
- Densité de population 114 hab./km<sup>2</sup>

- Espérance de vie (2012) 81,46 ans
- Hommes 78,35 ans
- Femme 84,73 ans

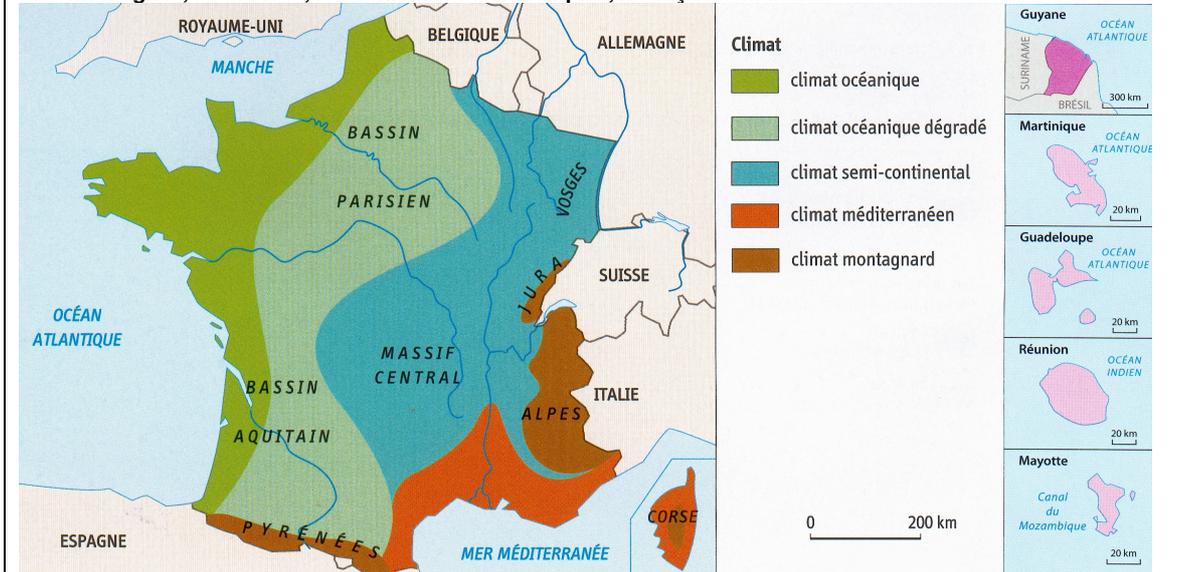
- Taux de fécondité (2012) 2,08 enfants/femme

- Taux de migration (2012) 1,10‰
- Taux d'accroissement naturel 0,49%

### - les montagnes, les fleuves – rappel des 10 aires urbaines



### - les montagnes, les fleuves, les domaines bioclimatiques, les façades maritimes



### - le territoire métropolitain et ultramarin en Europe et sur le planisphère



# Cours

## 1. Le territoire national, situation et caractéristiques physiques.

### 1.1. Ressources et contraintes liées à la situation géographique

La France métropolitaine a une superficie d'environ 550 000 km<sup>2</sup>. Située à l'ouest de l'Europe, elle constitue un isthme entre l'océan Atlantique, la Manche et la mer Méditerranée. Ses façades maritimes s'étendent sur plus de 5 500 km. C'est un territoire ouvert sur l'Europe et sur le monde.

Les territoires d'outre-mer s'étendent sur environ 560 000 km<sup>2</sup> de terres. À l'exception de la Guyane et de la Terre Adélie en Antarctique, ce sont des îles qui se localisent dans les océans Atlantique, Indien et Pacifique. Elles rassemblent ainsi 13 millions de km<sup>2</sup> de zone économique exclusive (2<sup>ème</sup> ZEE au monde). Ces territoires très éloignés de la métropole sont pour l'essentiel des départements et régions d'outre-mer (DROM) ou des collectivités d'outremer.

PROJECTION  
PLANISPHERES      outremer  
avec distances et heures

### 1.2. Ressources et contraintes liées aux reliefs.

On trouve en France métropolitaine les grands ensembles de reliefs européens. Les plateaux et les plaines dominent et se prolongent hors des frontières nationales. Les plaines, les littoraux et les vallées fluviales sont favorables aux aménagements. Les massifs montagneux se situent au sud et à l'est du territoire métropolitain. Ce sont des lieux contraignants mais le développement des sports d'hiver et les liaisons avec l'Europe (tunnels) favorisent leur aménagement et leur peuplement. La plupart des territoires d'outre-mer sont des îles d'origine volcanique de superficie réduite. Les risques naturels y sont plus importants (ouragan, tremblement de terre, submersion).

Coller carte France métropolitaine

DROM COM dans le cahier



### 1.3. Ressources et contraintes liées aux climats

Les climats de la France métropolitaine appartiennent au domaine tempéré. Leur variété donne au territoire métropolitain une diversité de sols et de végétation. Les régions situées au Sud de la France métropolitaine attire les populations (héliotropisme) et sont favorables au tourisme.

Les contraintes liées aux climats sont nombreuses : submersions, inondations, avalanches, tempêtes, canicules. Dans les DROM, les territoires situés dans les tropiques sont soumis aux cyclones (Antilles, Réunion).

Compléter CARTE relief cours 1.2



- PROJECTION CARTE climat et position de la France en Europe
- PROJECTION CARTE France carte climats et inondations

## 2. Le territoire national et sa population.

### 2.1. La répartition de la population.

La France compte plus de 65 millions d'habitants (estimation de l'Insee). La France métropolitaine a une densité de population peu élevée d'environ 114 habitants au km<sup>2</sup>. Sa répartition est inégale sur le territoire.

Les aires urbaines, les régions frontalières, les vallées fluviales et les littoraux sont les espaces les plus densément peuplés. Les espaces ruraux et les montagnes sont moins peuplés.

### 2.2. Les mobilités spatiales.

Les migrations interrégionales constituent le facteur principal de l'évolution du peuplement.

**Les régions les plus attractives** : celles du littoral atlantique et du Sud de la France (héliotropisme).

**Les régions répulsives** : le solde migratoire est négatif pour les régions du Nord de la France y compris la région Île-de-France (attractive pour les jeunes adultes, répulsive pour les familles avec enfants ou les personnes retraitées).

La France est depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle un pays d'immigration. Les immigrés sont environ 5 millions. Ils sont venus d'Europe, d'Afrique, d'Asie. Ils vivent surtout dans les aires urbaines et les grandes régions industrielles : en Île-de-France, dans les régions du Sud, en Alsace et dans la région Rhône-Alpes.

Compléter CARTE peuplement cours

2.1



### 2.3. Les dynamiques démographiques

La France a un taux de fécondité plus élevé que la moyenne européenne ; il dépasse 2 enfants par femme (la moyenne européenne est de 1,6). L'espérance de vie augmente ce qui entraîne le vieillissement de la population. Il existe toujours une surmortalité masculine : 78 ans pour les hommes et 85 ans pour les femmes. Le nombre de personnes âgées est plus élevé dans les régions du Sud.

Le solde naturel (différence entre les naissances et les décès) est positif dans la moitié nord de la France, négatif dans de nombreuses régions du Sud.

Compléter CARTE soldes migratoires

cours 2.2



Compléter CARTE soldes naturels

cours 2.3

